



---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : MARCHÉ RELATIF A LA LOCATION,  
L'EXPLOITATION ET AU SUPPORT DU SITE  
WEB DE LA VILLE DE VINCENNES (EN MODE  
SAAS)**

**DÉCISION N° DM-22-031  
EN DATE DU 28 JANVIER 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n° A-20-494 en date du 2 juin 2020, portant délégation de fonction à Madame Alida VALVERDE adjointe au Maire ;

**CONSIDÉRANT** que le marché relatif à la location, l'exploitation et au support du site WEB de la ville de Vincennes est arrivé à échéance;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de poursuivre la maintenance du site WEB de la ville de Vincennes;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société WEBQAM DEVELOPPEMENT – 27 rue des aciéries – 42000 SAINTE ETIENNE, représentée par Monsieur Vincent GALLOT en qualité de président, un marché relatif à la location, l'exploitation et au support du site WEB de la ville de Vincennes, en mode SAAS.

La validité de ce marché est à compter du 1<sup>er</sup> février 2022 au 31 décembre 2022 et est reconductible de façon express (explicite) 3 fois pour une période d'un, pour se terminer le 31 décembre 2025.

Le montant annuel de la maintenance s'élève :

- Pour la première période à 7 176.00 € HT (sept mille cent soixante-seize euros HT) ;
- Pour les années suivantes à 7 632.00 € HT (sept mille six cent trente-deux euros) ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de l'administration  
générale et de l'open data,

***Signé***

**Alida VALVERDE**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20220128-Imc1H9323H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 28/01/2022  
Date de Publication : 28/01/2022